

# VIO·trap®

Sachet de 180 g.  
Contient de la DELTAMETHRINE 0,015V/V

Classé selon CLP :  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation oculaire.  
Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.



Respecter les consignes de sécurité.  
Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
Garder sous clef et hors de portée des enfants.  
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Se laver les mains après usage.  
Eviter le rejet dans l'environnement.  
En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.  
En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Ôter les lentilles de contact si la victime en porte et peut les enlever facilement. Rincer.

# VIO·trap®

## La solution **BIO** contre la mouche de l'olive



à positionner dès  
**FIN**  
**FLORAISON**

VIO·trap®

Piège contre la mouche de l'olive  
Utilisable en Agriculture Biologique conformément  
au Règlement CE 834-2007  
N° A.M.M. : 213012/2020

Carton de 70 pièges  
PPH de 40 cartons

Votre support technique :  
**GÉNITER**  
06 70 15 52 27



Grossiste France  
GÉNITER - Le Plan - 05300 RIBIERS  
N° SIREN 498 258 656  
viotrap.geniter@gmail.com  
Importé en France par la société API

**Géniter**  
*l'agriculture durable*

**1<sup>er</sup> piège de la mouche de l'olive  
homologué en France**



# Vio-trap®



## La solution **BIO** contre la mouche de l'olive

La mouche de l'olive est un problème majeur de la culture de l'olive qui provoque chaque année des pertes de récolte importantes. Le piègeage consiste à attirer l'insecte nuisible par un appât et une couleur spécifiques, le piéger puis l'éradiquer au moyen d'un insecticide en surface du sachet.

## Vio-trap® : doublement attractif

Vio-trap combine l'efficacité d'un sel ammoniacal (bicarbonate d'ammonium) à un gel de nature protéinique (additif alimentaire), qui permet de multiplier la capacité à attirer la mouche de l'olive à différentes températures.

Le piège se présente sous forme de deux sachets pour chaque attractif, réunis dans un seul sachet vert imprégné de Deltaméthrine aux propriétés insecticides.



## Vio-trap® : efficacité démontrée

De nombreux essais menés dans le cadre de l'homologation du Vio-trap ont permis de conclure que 117 jours après avoir placé les pièges, l'invasion par la mouche de l'olive était en moyenne de 42,9 % dans la parcelle témoin contre seulement 9,8 % dans la parcelle Vio-trap, soit plus de 30 % d'écart.

**- 30 %  
d'invasion  
par la mouche de l'olive**

Vio-trap est le premier piège de la mouche de l'olive homologué en France (n° A.M.M. 2130112/2020). Il peut être utilisé conjointement avec d'autres moyens de lutte phytosanitaire.

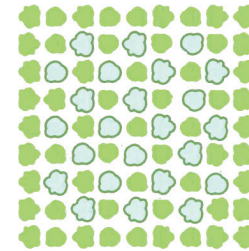
Vio-trap est utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE 834-2007.



## Conseils d'utilisation

Poser les pièges **DÈS LA FIN DE LA FLORAISON**. Percer les pièges aux deux points indiqués ⊗ en respectant le diamètre du trou à percer. Suspendre le sachet hors du contact du feuillage ou des branches, **A L'OMBRE**, à l'abri de des rayons de lumière directs du soleil.

La durée d'efficacité maximale du piège est de 4 à 5 mois selon les conditions climatiques. En cas de fortes pluies (>150 mm), remplacer les pièges.



— arbre avec piège

— arbre sans piège

Un sachet a un rayon d'action de 50 à 100 m<sup>2</sup>, soit 100 à 200 sachets par hectare.

Renforcer le nombre de sachets sur le pourtour de la parcelle et dans les zones sensibles (un sachet par arbre). Dans la parcelle, traiter un arbre sur deux.

Pour les parcelles inférieures à 1 hectare, poser un piège par arbre.

Pour les arbres isolés, poser deux pièges par arbre.

En cas de récolte après le 15 novembre, remplacer la moitié des pièges entre le 1<sup>er</sup> et le 15 septembre.

## Précautions d'emploi

Les pièges non percés ou percés en dehors des points indiqués perdent leur efficacité. L'exposition des pièges au soleil altère l'activité de la Deltaméthrine : les pièges décolorés doivent absolument être remplacés.



L'efficacité attendue ne sera pas atteinte si la couverture minimale n'est pas respectée ou si le piège est placé après le stade **FIN FLORAISON**.

